

➢ Plaine de Taden

Sites d'intérêt à proximité du sentier

• Le Manoir de la Grand'Cour (XIVe siècle). Ce « logis porche » est élevé à l'intérieur de l'enclos d'un manoir préexistant, à un emplacement inoccupé, ce qui explique son orientation singulière au nord-est. Au milieu du XVIe siècle, l'ensemble de la cour est encore visible. Il se compose des écuries, des bâtiments de métayer, du manoir et de ce logis. Celui-ci comporte de nombreuses particularités, comme des traces de plusieurs hourds et, à l'arrière du bâtiment, une coursive en encorbellement conduisant autrefois aux latrines. L'édifice, dont il n'existe que quelques exemplaires de cette époque en Bretagne, tire sa spécificité de la présence, à l'origine, au premier étage, d'une salle haute à charpente lambrissée apparente. Ornée d'une cheminée sur le mur gouttereau, cette salle présente en outre la particularité de posséder une tribune reliée aux appartements seigneuriaux et permettant au seigneur des lieux de s'adresser à la compagnie assemblée en contrebas. Ce logis appartient aux Quédillac avant de passer aux Marot au début du XVIIe siècle. L'été, des visites du Manoir sont organisées par des guides-conférenciers.

Manoir de la Grand'Cour







- Le portail du Petit Bon Espoir (privé) marque à l'origine l'entrée du domaine agricole du manoir de La Grand-Cour. Il permet désormais d'accéder à une cour ceinte de plusieurs bâtiments. L'un d'entre eux date du XIVe siècle et abrite jusqu'au XVIe siècle le pressoir de la seigneurie. Les autres sont bâtis au XVIIIe siècle afin que la Maison Charitable tenue par les sœurs de la congrégation du Saint-Esprit de Plérin puisse être établie.
- La plaine de Taden. C'est une zone protégée tant pour son intérêt historique que du point de vue de la faune et de la flore. Composante fluviale indissociable de l'estuaire de la Rance et point de rencontre privilégié des oiseaux de mer et des oiseaux d'eau douce, ce site présente au fil des saisons une avifaune importante : Plus de 120 espèces ont pu être observées sur le site. À l'époque galloromaine, la plaine de Taden, remontant doucement vers les terres, permettait le transit de marchandises vers Corseul : un petit port, aujourd'hui disparu, sera construit sur ses rives.
- Fontaine Guillaume l'Asile des Pêcheurs. Plusieurs éléments semblent confirmer la datation gallo-romaine de cette fontaine. Tout d'abord, la route qui la borde est l'ancienne voie de l'Étrat, menant à Corseul via Quévert. De plus, les vestiges d'un temple repéré par prospection aérienne en 1976 se trouvent enfouis à proximité, près de l'ancien qué sur la Rance.







Pas à pas...

Départ parking de la Cale de Taden. À partir de la zone de stationnement aménagée, suivez le chemin de halage, direction Nord, sur environ 200 m. 2 Prenez sur la gauche le sentier des Vaux qui monte en sous-bois jusqu'à la croix de la Mission de 1950 3 Empruntez la route à gauche vers le bourg de Taden, puis contournez l'église St Pierre en suivant la rue Guérault sur 200 m. 4 Engagez-vous à droite sur le chemin des Lavandières jusqu'aux anciens lavoirs, construits sur les ruines d'un ancien moulin à eau. 5 Traversez avec prudence la D 12 et prenez en face le sentier du Vieil-Etang. Au sortir de la vallée, longez une prairie pour arriver à un chemin creux datant de l'époque galloromaine. 6 Suivez ce chemin à gauche jusqu'à la route. Prenez en face la petite route qui permet de franchir la voie ferrée et continuez jusqu'au lieu-dit La Jossais. Peu avant les dernières maisons, engagez-vous à gauche sur un chemin rural



qui conduit à la D 12a. Longez-la à droite sur 200 m (soyez prudent). 7 Bifurquez à gauche vers la vallée de Dombriand. Un sentier en sous-bois longe le ruisseau de l'Argentel qui serpente le long du coteau boisé. Remontez sur la gauche le chemin du « Pont des planches » et après 200 m, juste avant la voie ferrée, suivez sur la droite le sentier jusqu'au viaduc de la Fontaine-des-Eaux. Descendez à flanc de coteau et franchissez le ruisseau sur une passerelle. 8 Empruntez sur la gauche la route jusqu'à l'Auberge de Jeunesse. Continuez sur 100 m et montez à gauche dans le bois par le sentier de Saint-Valay. Rejoignez la Rance au lieu-dit « Baudoin ».

Par le chemin de halage, à gauche, longez la Rance jusqu'à la Cale de Taden.



